



GEL DES AUDITS D'ACCREDITATION EN FRANCE

Le 31 octobre 2019

Cher Collègue, Cher Confrère,

Dans le cadre des négociations avec l'assurance maladie, de nouvelles économies sont demandées aux biologistes et elles sont inédites par leur ampleur (170 millions soit -4,6% des dépenses actuelles), alors même que la profession a déjà fait des efforts considérables ces dernières années.

Cette baisse s'annonce comme un point de rupture économique pour la profession et le signe manifeste d'une volonté d'en finir avec le modèle de biologie médicale français qui a su se moderniser, dans le secteur privé et dans le secteur public, tout en gardant ses atouts, essentiels pour le bon fonctionnement de notre système de santé : qualité, proximité et innovation.

Nous rappelons que les biologistes médicaux des secteurs privé et public ont réalisé de difficiles restructurations ces dernières années et ont été exemplaires dans la mise en place de l'accréditation au sein de leur structure.

Notre profession n'est pas rétive au changement. Elle l'a prouvé ces dix dernières années en menant le double chantier de la restructuration et de l'accréditation. Mais notre profession est lasse d'être perçue comme un poste de coûts à réduire et une variable d'ajustement économique.

Au contraire, elle représente un levier de performances à optimiser pour permettre la mise en œuvre d'une politique de prévention efficace, l'amélioration de la pertinence des soins et le suivi personnalisé des traitements au plus proche du patient.

C'EST POURQUOI

Tous les représentants de la profession, les 8 syndicats SDB, SJBM, SNMB, SLBC, FNSIPBM, FNSPBHU, SNBH, SNMB-CHU ainsi que les groupes adhérents de l'APBM ont décidé de prendre leurs responsabilités en s'opposant fermement à cette évolution vers un modèle industriel, sans plus-value médicale et sans offre de proximité.

Il s'agit d'un combat que nous devons mener tous ensemble. Il n'est pas trop tard, mais il y a urgence pour agir et préserver le service rendu aux patients par les biologistes médicaux !

Si nous restons attachés à la volonté législative d'accréditation, dans laquelle la profession s'inscrit depuis plus de dix ans, les biologistes issus des secteurs privé et public en sont les principaux acteurs. Ils contribuent ainsi à donner corps à la volonté de l'Etat d'accréditation des laboratoires, prennent de leur temps et font bénéficier au Cofrac de leurs compétences pour réaliser les audits chez leurs confrères.

Tant que la profession sera en désaccord fondamental avec les pouvoirs publics, qui nous déconsidèrent et menacent notre qualité de service, nous ne pourrons plus être complices en continuant de donner le change à une accréditation qui pourrait ne devenir que de façade.

Voilà pourquoi, nous pensons indispensable de geler, pour une période indéterminée, vos engagements pour la réalisation des audits d'accréditation.

Engager ce bras de fer est malheureusement la seule voie possible pour retrouver les conditions d'un dialogue constructif et nous permettre de maintenir de façon pérenne notre engagement éthique et l'excellence des actes de biologie médicale pratiqués au quotidien dans nos laboratoires.

Nous comptons sur vous pour soutenir notre combat pour la défense des biologistes.

Bien confraternellement.

Dr. François BLANCHECOTTE – Président du **SDB**

Dr. Lionel BARRAND – Président du **SJBM**

Dr. Claude COHEN – Président du **SNMB**

Dr. Jean PHILIPP – Président du **SLBC**

Dr. Alain LE MEUR – Président de l'**APBM**

Pr. Jean-Paul FEUGEAS – Président du **SNMB-CHU**

Pr. Jean-Luc WAUTIER – Président d'honneur du **SNMB-CHU**

Pr. Jean-Gérard GOBERT – Président de la **FNSPBHU**

Dr. Xavier PALETTE – Président du **SNBH**

Mme. Aurélie TRUFFOT – Présidente de la **FNSIP-BM**